



## Devenir parent correspondant

LES PARENTS CORRESPONDANTS  
2 par classe

Conformément à la Charte\* « du parent correspondant », ils représentent les parents de la classe sous l'impulsion des **Parents Coordonnateurs**.

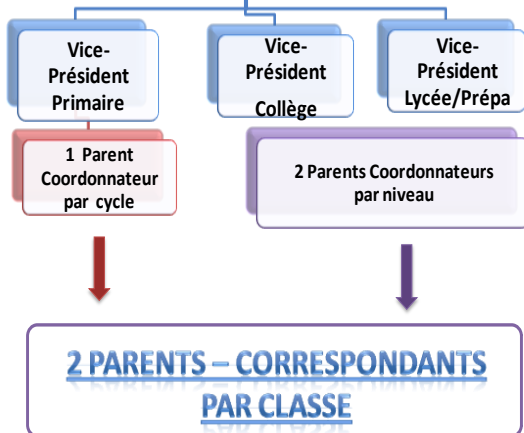
**A l'Ecole primaire**, ils assistent à 3 réunions par an avec le Directeur et apportent leur aide à chacune des actions de l'Apel, participent à des groupes de réflexion et de travail, etc...

**Au Collège et au Lycée**, ils sont présents aux réunions organisées par l'Appel : 3 réunions par an avec le REP (Responsable Educatif et Pédagogique), aux conseils de classe trimestriels et aux réunions Parents-Professeurs

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
(Toutes les familles)  
se réunit au moins une fois  
par an

**CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**  
(18 membres élus par  
l'AG pour 3 ans)

Président



\* Charte approuvée par le comité diocésain de l'enseignement catholique de Paris : « les parents correspondants seront élus ou nommés en concertation entre l'APEL et le chef d'établissement. »



[www.apelsmp.fr](http://www.apelsmp.fr)

Paris, le .....

Mme, M.....

Nom - Prénom des enfants rentrant en classe de :

.....  
.....  
.....

Souhaite devenir PARENT CORRESPONDANT

De préférence en classe de :

- ☆ Ecole primaire
- ☆ Collège:
- ☆ Lycée:

Téléphone .....

E-mail : .....

Avez vous déjà été Parent Correspondant ? oui non

Si oui mentionnez la classe .....

Merci de retourner ce bulletin à :

**APEL Saint Michel de Picpus (candidature)**

53, rue de la Gare de Reuilly - 75012 Paris (avant le 30 juillet )

Nous vous contacterons à la rentrée de septembre.

Merci de votre engagement. Bien cordialement

La Présidente

Pour nous contacter [contact@apelsmp.fr](mailto:contact@apelsmp.fr)

**A télécharger sur notre site :** [www.apelsmp.fr](http://www.apelsmp.fr)